Rennes, le 8 avril 2022

INFORMATION PRESSE

ATOUT CLAUSES RECOMPENSE ARCHIPEL HABITAT POUR SON EXPERTISE AVEREE EN MATIERE DE FORMATION, D'INNOVATION ET D'INSERTION SOCIALE.

Mercredi 6 avril 2022, Archipel habitat, office public de l'habitat de Rennes Métropole, s'est vu décerner le trophée des clauses sociales dans la catégorie Innovation, pour son projet d'accompagnement social en cours sur le quartier de Maurepas, à Rennes. Cette troisième édition des « Trophées des clauses sociales », orchestrée par Atout Clauses, rassemble tous les acteurs de la clause sociale sur le bassin Rennais.

Ce nouveau prix confirme le caractère exceptionnel du chantier de réhabilitation sur le quartier de Maurepas Gros-Chêne.

Ce trophée décerné par Atout Clauses souligne les actions menées par Archipel habitat pour faire bénéficier aux personnes éloignées de l'emploi des opportunités de formation et d'emploi créées par la rénovation urbaine du quartier Maurepas Gros-Chêne. Le trophée des clauses sociales décerné par Atout Clauses récompense Archipel habitat et ses partenaires Sogéa, le CLPS et la Cohue. Cette distinction vise à valoriser les différents acteurs du territoire : entreprises, partenaires emplois et centre de formation ainsi que la pertinence du projet dans les parcours d'insertion des bénéficiaires des clauses sociales. Soutenir la formation, le retour à l'emploi et favoriser la mise en relation des entreprises du BTP en recherche de main d'œuvre avec les personnes éloignées de l'emploi, telles sont les missions que s'est fixées Archipel habitat. Avec ses partenaires, sur cette ZAC Maurepas Gros-Chêne, les travaux en cours sur les tours Groix et Guérande du boulevard Emmanuel Mounier à Rennes font l'objet d'expérimentations sur de nombreux volets (architecture, insertion, etc.). Ce laboratoire d'innovations avait déjà valu deux récompenses nationales à l'office public de l'habitat de Rennes Métropole en décembre 2021 (Prix national du projet citoyen Hlm décerné par l'USH et 4 étoiles au Trophées de la participation et de la concertation remis par Décider Ensemble).

A propos d'Archipel habitat :

Archipel habitat est l'Office public de l'habitat de Rennes Métropole. Il accompagne la collectivité dans la mise en place de son Programme local de l'habitat (PLH). Son patrimoine est réparti sur 45 communes, soit plus de 16 500 logements. Rennes Métropole, délégataire des aides à la pierre de l'État, apporte son concours financier et une aide technique aux communes pour la réalisation des nouvelles opérations. Archipel habitat, au-delà de la production et de la réhabilitation de son parc, favorise l'accueil de toutes les populations y compris les plus fragiles en développant les dispositifs nécessaires à une véritable mise en œuvre du droit au logement sur l'ensemble du territoire.

En 2019, Archipel habitat a fêté ses 100 ans d'existence. L'occasion de manifester toujours plus fort son engagement pour la **satisfaction du service rendu aux locataires**. C'est en ce sens que les équipes d'Archipel habitat sont chaque jour animées par l'ambition de **faire vivre le modèle rennais du logement social.** L'exemplarité du territoire encourage à faire sans cesse **preuve d'innovation pour que les conditions de vie du plus grand nombre soient les meilleures.**

DONNER DU SENS AU MOT LOGER

Pour en savoir plus sur Archipel habitat : www.archipel-habitat.fr - @archipelhabitat sur Twitter

Contact Presse Archipel habitat :
Marie Fillâtre - m.fillatre@agence-release.com - Mob : 06 42 02 24 13 - Tel : 02 99 65 05 47